

**CONSULTATION SECTORIELLE SUR L'ACCES A
L'EAU POTABLE**

BAMAKO, LES 03 ET 04 DECEMBRE 2004.

**DISCOURS D'OUVERTURE DU PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

**MESDAMES, MESSIEURS LES MEMEBRES DU
GOUVERNEMENT ;**

**MESDAMES, MESSIEURS LES PRESIDENTS DES
INSTITUTIONS NATIONALES ;**

**EXCELLENCES, MESDAMES, MESSIEURS LES
AMBASSADEURS ;**

**MESDAMES, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES
INSTITUTIONS INTERNATIONALES, REGIONALES ET
SOUS-REGIONALES ;**

**MESDAMES, MESSIEURS LES PRESIDENTS ET
REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS FINANCIERES ;**

**MONSIEUR LE GOUVERNEUR DU DISTRICT DE
BAMAKO ;**

MONSIEUR LE MAIRE DU DISTRICT DE BAMAKO ;

MONSIUER LE MAIRE DE LA COMMUNE II DE BAMAKO ;

HONORABLES INVITES ;

MESDAMES, MESSIEURS ;

Je voudrais tout d'abord au nom de son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, Président de la République, du Gouvernement et de l'ensemble du Peuple malien vous souhaiter la bienvenue et un agréable séjour en terre africaine du Mali.

Il est à rappeler que la tenue de la présente consultation sectorielle sur l'accès à l'eau potable est l'une des recommandations de la Table Ronde des bailleurs de fonds du Mali qui s'est tenue à Genève les 30 et 31 mars 2004 avec le succès que vous connaissez tous.

C'est aussi le témoignage éloquent de la volonté du Gouvernement de faire du secteur de l'eau et de l'assainissement un élément essentiel de la lutte contre la Pauvreté.

HONORABLES INVITES ;

MESDAMES, MESSIEURS ;

Au cours des dernières années, de nombreuses conférences internationales dont le Sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg en septembre 2002, le Forum mondial sur l'eau à Kyoto en mars 2003, la conférence panafricaine sur l'eau à Addis -Abéba en décembre 2003, ont porté sur les défis énormes posés à l'humanité par la problématique des ressources en eau en raison de son importance cruciale pour l'existence des populations de la planète, notamment pour l'usage domestique, la santé humaine etc..

Les nombreuses déclarations et résolutions de ces conférences attestent de l'engagement indéfectible de la communauté internationale à résoudre les problèmes liés à l'eau et l'assainissement dans le monde en général et en Afrique en particulier.

HONORABLES INVITES ;

MESDAMES, MESSIEURS ;

Notre pays, dispose d'un potentiel important de ressources en eau tant de surface que souterraines, comme en témoigne les chiffres ci-après :

- eaux de surface : 70 milliards de m³/an en année moyenne, 30 milliards de m³/an en année très déficitaire et 110 milliards de m³/an en année très humide ;
- eaux souterraines : 2 700 milliards de m³ de ressources statiques avec un taux de renouvellement évalué à près de 66 milliards de m³.

Cependant, malgré ce potentiel et les énormes efforts consentis en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des trois dernières décennies par le Gouvernement avec l'appui des partenaires au développement, les zones rurales présentent aujourd'hui le plus faible taux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Environ 50% de la population n'ont pas accès à une eau potable et une proportion encore plus élevée ne disposent pas d'installations sanitaires adéquates.

Il devient donc nécessaire d'accélérer le développement du secteur d'alimentation en eau potable et de l'assainissement en portant un intérêt particulier aux taux de couverture, sans perdre de vue les aspects de viabilité et d'efficacité, et en faisant recours à des mécanismes accélérés dans la mise en œuvre des programmes ainsi qu'à des approches, reposant sur la participation des bénéficiaires.

HONORABLES INVITES ;

MESDAMES, MESSIEURS ;

La carte de l'eau adoptée par le Gouvernement en octobre 2003, fait ressortir la situation suivante en ce qui concerne l'alimentation en eau potable :

- Villages et fractions (localités dont la population est inférieure à 2 000 habitants) : plus de 80% des localités disposent d'au moins un point d'eau moderne (puits modernes, forages équipés de pompe) ;
- Centres ruraux et semi-urbains (localité dont la population est comprise entre 2 000 et 10 000 habitants) : sur 690 centres, 212 sont dotés de systèmes d'adduction d'eau potable, soit près de 30% ;
- Centres urbains (localité dont la population est supérieure à 10 000 habitants) : le nombre de centres équipés a passé de 19 en 1992 à 27 en 2003.

Aussi, plus de 2 200 villages, fractions nomades et sites pastoraux sont encore dépourvus de points d'eau modernes et 3 400 villages ne disposent pas d'un nombre suffisant de points d'eau modernes pour couvrir les besoins de base actuels en eau potable selon la norme de 20/L/J/Habitant.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement a adopté en juillet 2004, le Plan National d'accès à l'eau potable dont l'objectif est d'assurer la satisfaction durable des besoins en eau potable des populations en vue de contribuer à l'amélioration de leur condition de vie sanitaire et socio-économique.

Ainsi, il est projeté d'assurer :

- à l'horizon 2010, un taux de couverture de 70% contre 62% en moyenne actuellement et un taux de 20% en assainissement ;
- à l'horizon 2015, un taux de 75% et 40% en assainissement.

Le Plan National d'accès à l'eau potable se chiffre à **394 milliards de Francs CFA dont :**

- 98,48% pour le développement des infrastructures (14 698 points d'eau modernes et 170 adductions d'eau à créer) ;
- 0,92% pour l'amélioration des connaissances des ressources en eau ;
- 0,60% pour l'appui institutionnel.

La contribution du Gouvernement est estimée à près de 12% du montant total du Plan national d'accès à l'eau potable.

**HONORABLES INVITES ;
MESDAMES, MESSIEURS ;**

Le Plan National d'accès à l'eau potable, vous est soumis pour requérir tous les appuis financiers nécessaires pour accompagner le Gouvernement du Mali dans la réalisation des objectifs du millénaire à savoir : réduire de moitié d'ici à 2015 le nombre de personnes qui n'ont pas accès à une eau salubre et à un assainissement décent.

A cet effet, il me plaît de saluer ici les différentes initiatives en cours dans le secteur en particulier l'initiative eau de la Banque Africaine de développement et l'initiative eau pour l'Afrique de l'Union européenne.

Je ne saurais terminer sans remercier au nom du Gouvernement et du Peuple du Mali l'ensemble des partenaires techniques et financiers pour l'accompagnement constant des efforts du Gouvernement en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement.

Aussi, j'adresse nos sincères remerciements à tous les partenaires de la Consultation sectorielle sur l'accès à l'eau potable en particulier la Banque Africaine de Développement, l'Union européenne, la KFW et l'AFD pour leur assistance à l'organisation de cette importante rencontre

En vous souhaitant plein succès, je déclare ouverts les travaux de la consultation sectorielle sur l'accès à l'eau potable.

Je vous remercie de votre aimable attention.